



États financiers
Pour l'exercice clos le 28 février 2019

Fondation canadienne de la faune
États financiers
Pour l'exercice clos le 28 février 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des fonds affectés et de dotation	21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation canadienne de la faune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») qui comprennent l'état de la situation financière au 28 février 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de la faune au 28 février 2019, ainsi que de ses résultats et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers du Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Fondation canadienne de la faune État de la situation financière

28 février 2019

(Avec les montants correspondants au 28 février 2018)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)			2019 Fonds totaux	2018 Fonds totaux
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation		
Actifs					
Actifs à court terme					
Trésorerie (note 1)	355 810 \$	2 090 \$	8 616 \$	10 706 \$	282 837 \$
Placements à court terme (note 2)	26 505	35 216	83 812	119 028	122 887
Créances	2 436	156	-	156	1 442
	384 751	37 462	92 428	514 641	407 166
Actifs à long terme					
Placements (note 2)	2 085 772	199 304	149 066	2 434 142	2 425 665
Imprimerie, au coût	1 250	-	-	1 250	1 250
	2 087 022	199 304	149 066	2 435 392	2 426 915
	2 471 773 \$	236 766 \$	241 494 \$	2 950 033 \$	2 834 081 \$
Passifs et soldes de fonds					
Passifs à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 256 \$	468 \$	-	468 \$	21 451 \$
Dû à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	317 359	-	-	317 359	237 079
Apports reportés (note 3)	17 328	-	-	17 328	17 328
	356 943	468	-	468	275 858
Soldes de fonds (note 4)					
Affectés à l'externe (notes 5 et 6)					
Produits et capital de dotation	-	196 830	241 494	438 324	463 884
Gain net non réalisé sur placements	-	39 468	-	39 468	34 588
Affectés à l'interne (note 7)	1 343 026	-	-	1 343 026	1 294 283
Non affectés (note 7)					
Exploitation	556 705	-	-	556 705	556 705
Gain net non réalisé sur placements	215 099	-	-	215 099	208 763
	2 114 830	236 298	241 494	2 592 622	2 558 223
	2 471 773 \$	236 766 \$	241 494 \$	2 950 033 \$	2 834 081 \$

Pour le conseil : Yves Jean, Président

Roland Michaud, Trésorier

Fondation canadienne de la faune

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 28 février 2019

(Avec les montants correspondants pour l'exercice clos le 28 février 2018)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)									
	Fonds général		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total		2019 Fonds totaux	2018 Fonds totaux
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018		
Produits										
Subventions	300 893 \$	300 893 \$	-	-	-	-	-	-	300 893 \$	300 893 \$
Dons commémoratifs (note 8)	48 743	42 749	-	-	-	-	-	-	48 743	42 749
Autres dons et legs	376 528	232 752	-	-	2 000	2 200	2 000	2 200	378 528	234 952
Intérêts et dividendes	72 137	66 226	15 388	14 085	-	-	15 388	14 085	87 525	80 311
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	(67 366)	(8 432)	(16 642)	1 773	-	-	(16 642)	1 773	(84 008)	(6 659)
	730 935	634 188	(1 254)	15 858	2 000	2 200	746	18 058	731 681	652 246
Charges (note 8)										
Bourses, subventions et programmes (note 8)	304 894	274 874	24 500	8 000	-	-	24 500	8 000	329 394	282 874
Honoraires professionnels	29 073	29 697	1 806	1 984	-	-	1 806	1 984	30 879	31 681
Application de la stratégie	-	1 277	-	-	-	-	-	-	-	1 277
Frais fiduciaires	-	1 141	-	-	-	-	-	-	-	1 141
Développement du marché	-	189	-	-	-	-	-	-	-	189
Frais de déplacement, de bureau et autres	1 863	4 294	-	-	-	-	-	-	1 863	4 294
Frais de collecte de fonds	-	7 171	-	-	-	-	-	-	-	7 171
	335 830	318 643	26 306	9 984	-	-	26 306	9 984	362 136	328 627
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	395 105	315 545	(27 560)	5 874	2 000	2 200	(25 560)	8 074	369 545	323 619
Transfert à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	(346 362)	(272 796)	-	-	-	-	-	-	(346 362)	(272 796)
Variation nette du gain non réalisé sur placements (notes 5 et 7)	6 336	(67 201)	4 880	(13 069)	-	-	4 880	(13 069)	11 216	(80 270)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	55 079	(24 452)	(22 680)	(7 195)	2 000	2 200	(20 680)	(4 995)	34 399	(29 447)
Soldes de fonds, début de l'exercice	2 059 751	2 084 203	258 978	266 173	239 494	237 294	498 472	503 467	2 558 223	2 587 670
Soldes de fonds, fin de l'exercice	2 114 830 \$	2 059 751 \$	236 298 \$	258 978 \$	241 494 \$	239 494 \$	477 792 \$	498 472 \$	2 592 622 \$	2 558 223 \$

Fondation canadienne de la faune

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 28 février	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice		
Fonds général	55 079 \$	(24 452) \$
Fonds affectés et de dotation	(20 680)	(4 995)
Moins : Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	(2 000)	(2 200)
	32 399	(31 647)
Ajustements pour		
Perte nette réalisée sur vente de placements	84 008	6 659
Variation nette du gain non réalisé sur placements	(11 216)	80 270
	105 191	55 282
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	(1 150)	257
Charges payées d'avance	-	3 405
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 273	(1 546)
Dû à la Fédération canadienne de la faune	80 280	205 627
Produits reportés	-	(2 000)
	185 594	261 025
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(103 915)	(128 553)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	2 000	2 200
Augmentation nette de trésorerie au cours de l'exercice	83 679	134 672
Trésorerie, début de l'exercice	282 837	148 165
Trésorerie, fin de l'exercice	366 516 \$	282 837 \$

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2019

Nature de l'organisation	<p>La Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») a été prorogée en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif</i> le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, l'objectif principal de la Fondation est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») ou d'autres donateurs reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donateurs reconnus au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)</i>.</p> <p>La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré. Elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôt à ses donateurs.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des placements et revenus de placement, les provisions pour les charges à payer et la ventilation des charges.</p>
Instruments financiers	<p>Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fondation qui, en général, représentent pour la Fondation un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.</p>

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2019

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certains placements et les créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et montants dû à la Fédération canadienne de la faune. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certains placements. La Fondation n'a aucuns passifs financiers évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin d'exercice respectif. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice respectif.

Trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie de la Fondation, la trésorerie détenue dans les comptes de courtage présentés à la note 2 des présents états financiers est exclue des activités d'exploitation et font partie des activités d'investissement de la Fondation.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2019

Constatation des produits et comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'exploitation générale ou à des fins restreintes pour lesquelles un fonds affecté n'a pas encore été établi sont constatés dans les produits du fonds général au cours de l'exercice auquel les charges liées sont engagées. Tous autres apports affectés sont constatés dans les produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés dans les produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports de dotation sont constatés dans les produits du fonds de dotation.

Les produits financiers ou pertes réalisées et les variations de la juste valeur des placements sont constatées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comme composante du fonds général ou comme composante d'un fonds affecté si elles sont associées à un placement d'un fonds affecté. Les produits financiers ou pertes réalisées et les variations de juste valeur sur les ressources du fonds de dotation sont constatés dans les produits du fonds affecté connexe.

Les produits des activités de collecte de fonds sont constatés dans les produits dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Fonds général

Le fonds général comprend la prestation des programmes, les activités de collecte de fonds et les activités administratives de la Fondation. Le fonds présente les ressources non affectées et les montants affectés à l'interne représentant le capital permanent, et les ressources affectées à l'externe et les charges pour lesquels un fonds affecté n'a pas été établi.

Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

- Les ressources affectées à l'externe qui doivent être utilisées pour le financement de projets spécifiques pour lesquels un fonds affecté a été établi; et
- Les produits financiers nets réalisés et les variations de juste valeur sur le capital du fonds de dotation qui doivent être utilisés conformément à la nature des affectations imposées par les contributeurs du fonds de dotation.

En plus des produits financiers nets non dépensés du fonds de dotation, la Fondation maintient le fonds affecté suivant :

Fonds canadien de la faune

Le fonds canadien de la faune a été établi par la Fédération canadienne de la faune pour financer divers programmes de conservation.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2019

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds de dotation

Le fonds de dotation accumule du capital contribué à des fins de dotation. La nature de chaque fonds de dotation est la suivante :

Fonds commémoratif Orville Erickson

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants qui ont démontré un engagement et un enthousiasme pour la faune.

Fonds commémoratif Captain Richard Lloyd

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer la recherche de rapace.

Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer des projets liés à la foresterie.

Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants aux fins de l'étude et de la recherche dans le domaine de la conservation des forêts.

Autres fonds

Ces fonds sont constitués du fonds de l'ancien président et du fonds commémoratif Laurie Planck. Les produits financiers nets générés par le capital de ces fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir du financement aux groupes scolaires des niveaux entre les sixième et neuvième années aux fins de la promotion de la conscience environnementale en plein air et pour fournir du financement aux étudiants pour exécuter des projets d'habitat dans leurs communautés, respectivement.

Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements

Les variations de la juste valeur des placements sont constatées aux résultats de la Fondation tels qu'elles se présentent. La Fondation sépare la partie non réalisée des variations de la juste valeur existantes à la fin de l'exercice comme une composante distincte des soldes des fonds général ou affectés, le cas échéant.

Apports de services

Les membres du conseil des fiduciaires offrent leurs temps à la Fondation afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les membres du conseil des fiduciaires et d'autres bénévoles aident également avec les activités de collecte de fonds. Les apports de services ne sont pas reconnus aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2019

Apports de services
(suite)

De plus, comme énoncé à la note 8 des présents états financiers, la Fédération canadienne de la faune fait des apports de services à la Fondation. Ces services ne sont pas reflétés aux présents états financiers.

Ventilation des charges

Parfois, la Fondation entreprend des projets et/ou fournit des fonds pour atteindre ses objectifs comme énoncées dans la rubrique « Nature de l'organisation ». De plus, la Fondation s'engage dans des activités de collecte de fonds. Les coûts des activités de la Fondation comprennent les charges qui sont directement reliées à leur exécution. Les salaires et charges sociales de la Fondation ne sont pas ventilés aux activités. Par conséquent, les charges générales et administratives ainsi que les frais de collecte de fonds ne sont pas ventilés aux autres activités.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

1. Trésorerie

La trésorerie de la Fondation est déposée dans une banque à charte canadienne. Les montants de trésorerie aux présents états financiers dans les fonds général, affecté et de dotation sont une allocation des comptes bancaires du fonds général de la Fondation. Puisque les fonds de trésorerie sont détenus temporairement, ces fonds sont détenus sur une base consolidée et en général ne portent pas d'intérêt, sauf pour le compte d'épargne. Le compte d'épargne de 231 585 \$ (100 112 \$ en 2018) porte intérêt sur une base graduelle allant de 0,40 % à 1,55 % (0,10 % à 0,60 % en 2018) , ce qui représentait une moyenne de 0,61 % (0,57 % en 2018) à la fin de l'exercice.

2. Placements

Les placements de la Fondation se composent d'instruments financiers portant intérêt et de capitaux propres et titres convertibles ne portant aucun intérêt. Les instruments financiers qui portent intérêt génèrent leur intérêt comme suit :

- Les comptes de trésorerie portent intérêt à des taux nominaux; et
- Les obligations canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés ainsi que les autres instruments à produit fixe, portent un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,98 % (3,09 % en 2018).

Placements à court terme

	2019		2018	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Trésorerie	51 984 \$	51 984 \$	18 707 \$	18 707 \$
Obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, obligations de sociétés et certificats de placement garanti, à la juste valeur (voir ci-dessous)	93 549	93 549	104 180	104 180
	145 533 \$	145 533 \$	122 887 \$	122 887 \$

La valeur comptable des placements à court terme est répartie comme étant 26 505 \$ (17 367 \$ en 2018) pour le fonds général et 119 028 \$ (105 520 \$ en 2018) pour les fonds affectés et de dotation.

Les placements à court terme peuvent être facilement liquidés si nécessaire. La valeur comptable des placements à court terme comptabilisés au coût amorti se rapproche de leur valeur de marché actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements et des achats.

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

2. Placements (suite)

Placements non courant du fonds général

	2019		2018	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	1 753 633 \$	1 541 347 \$	1 724 164 \$	1 516 216 \$
Obligations canadiennes et provinciales, gouvernementales et de sociétés, et instruments à produit fixe, à la juste valeur	332 139	329 326	330 570	329 755
	2 085 772 \$	1 870 673 \$	2 054 734 \$	1 845 971 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 292 528 \$ en dollars américains (298 471 \$ en dollars américains en 2018).

La valeur comptable des placements non courant du fonds général reflète leur juste valeur actuelle. Le changement du montant net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Placements non courant des fonds affectés et de dotation

	2019		2018	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	262 910 \$	224 327 \$	283 312 \$	249 135 \$
Bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, et les titres à revenu fixe, à la juste valeur	85 460	84 575	87 619	87 208
	348 370 \$	308 902 \$	370 931 \$	336 343 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 33 238 \$ en dollars américains (47 433 \$ en dollars américains en 2018).

La valeur comptable des placements non courant des fonds affectés et de dotation reflète leur juste valeur actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

3. Apports reportés

Au cours d'un exercice financier précédent, la Fondation avait reporté un legs de 117 328 \$ à être utilisé pour un projet futur, tel qu'était convenu avec l'exécutrice d'une succession. Puisqu'un fonds affecté spécifique n'a pas été établi pour ce legs à ce moment-là, il a été reporté et ne sera donc pas inclus avec les produits du fonds général jusqu'à ce que le projet approprié est convenu et les charges connexes sont engagées. Un projet a été convenu et des charges associées de 100 000 \$ ont été engagées.

Le solde de 17 328 \$ (17 328 \$ en 2018) du legs est reporté jusqu'à ce que des charges supplémentaires appropriées sont convenues.

4. Informations sur le capital

Global

Le capital de la Fondation est composé de ses fonds général, affecté et de dotation, tel qu'énoncé aux notes 5, 6 et 7 des présents états financiers. Le but de chaque composante des fonds général, affecté et de dotation ainsi que les détails concernant les exigences imposées de l'externe sur le capital de la Fondation sont énoncées au résumé des principales méthodes comptables qui accompagne ces états financiers.

Objectifs

Les objectifs de la Fondation lors de la gestion de son capital sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Fournir des liquidités suffisantes;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de promouvoir l'objectif de la Fédération canadienne de la faune, de favoriser la compréhension des processus naturels afin que les gens peuvent vivre en harmonie avec la terre en utilisant et ménageant ses ressources naturelles renouvelables d'une manière qui maintient sa productivité et sa beauté pour le bénéfice et l'enrichissement de la société à long terme;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de maximiser le financement de projets de conservation valables, qui concorde avec le rôle fondamental de la Fondation de distribuer des fonds à l'appui d'un large éventail de causes impliquant la faune et l'environnement canadienne;
- Rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada; et
- Avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de charges ou des diminutions des produits.

Autres montants

La Fondation a aussi un legs reporté lié à un projet futur, décrit à la note 3 des présents états financiers, qui est disponible pour financer un projet futur de la Fondation.

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

4. Informations sur le capital (suite)

Autre information

En outre, les politiques de gestion de risques financiers de la Fondation, tel qu'expliqué à la note 9 des présents états financiers, furent établies afin d'aider la Fondation à rencontrer ses objectifs décrits. Le conseil d'administration de la Fondation n'établit pas de critères quantitatifs pour le retour de capital, autres que celles énoncés dans ses politiques de gestion des risques financiers.

5. Fonds affectés

Les fonds affectés à l'externe sont composés de produit net gagné sur le capital détenu aux fins de dotation moins les charges engagées conformément à la nature des affections imposées par les donateurs des fonds ainsi qu'un don qui est affecté par la Fédération canadienne de la faune.

	2019	2018
Solde des produits affecté à l'externe, début de l'exercice	224 390 \$	218 516 \$
Intérêts, dividendes et gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente des placements du fonds de dotation	(1 254)	15 858
Bourses et subventions versées	(24 500)	(8 000)
Autres charges	(1 806)	(1 984)
Solde des produits affecté à l'externe, fin de l'exercice	196 830 \$	224 390 \$
Gain net non réalisé sur le solde des placements, au début de l'exercice	34 588 \$	47 657 \$
Variation nette du gain non réalisé sur les placements pour l'exercice	4 880	(13 069)
Gain net non réalisé sur le solde des placements, fin de l'exercice	39 468 \$	34 588 \$
Solde total des fonds affectés, fin de l'exercice	236 298 \$	258 978 \$

Au cours de l'exercice 2019, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s totalise un gain net non réalisé de 4 880 \$ (perte de 13 069 \$ en 2018). Le gain ou la perte est constaté(e) dans les fonds affectés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

5. **Fonds affectés** (suite)

Les fonds affectés à l'externe sont liés aux fonds affectés et de dotation suivant :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fonds canadien de la faune	220 \$	220 \$
Fonds commémoratif Orville Erickson	169 125	179 558
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	18 180	32 909
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	4 383	3 938
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	43 245	41 283
Autres fonds	1 145	1 070
	<u>236 298 \$</u>	<u>258 978 \$</u>

6. **Fonds de dotation**

Le capital du fonds de dotation se compose de :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fonds commémoratif Orville Erickson	112 929 \$	112 929 \$
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	76 620	74 620
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	20 100	20 100
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	30 000	30 000
Autres fonds	1 845	1 845
	<u>241 494 \$</u>	<u>239 494 \$</u>

Le capital du fonds de dotation a augmenté de 2 000 \$ de dons pour l'exercice 2019 (2 200 \$ en 2018).

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

7. Fonds général

	Pour l'exercice clos le 28 février 2019			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 294 283 \$	556 705 \$	208 763 \$	2 059 751 \$
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	48 743	6 336	55 079
	1 294 283	605 448	215 099	2 114 830
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	48 743	(48 743)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 343 026 \$	556 705 \$	215 099 \$	2 114 830 \$

	Pour l'exercice clos le 28 février 2018			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 251 534 \$	556 705 \$	275 964 \$	2 084 203 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	42 749	(67 201)	(24 452)
	1 251 534	599 454	208 763	2 059 751
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	42 749	(42 749)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 294 283 \$	556 705 \$	208 763 \$	2 059 751 \$

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

7. Fonds général (suite)

Les comptes ci-haut ont été anciennement appelé le fonds de capital permanent. Depuis sa création, toutes les sommes reçues, soit comme dons commémoratifs ou frais d'abonnement à vie, ont été placées dans ce fonds pour conserver leur capital. Il était prévu que les sommes gagnées en raison de l'investissement de ces fonds seraient disponibles pour financer des projets de conservation valables.

Au cours de l'exercice 2019, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s sur les placements totalise un gain net non réalisé de 6 336 \$ (perte de 67 201 \$ en 2018). Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le fonds général dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. Opérations entre apparentés

Certaines charges administratives de la Fondation sont payées par la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») pour la Fondation, puis sont ensuite remboursées par la Fondation à la Fédération. La Fédération fournit aussi des services généraux et administratifs qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation et ne sont pas pleinement reflétés aux présents états financiers.

Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour la Fondation.

Au cours de l'exercice 2019, le montant affecté à l'interne pour le capital permanent du fonds général de la Fondation a augmenté de 48 743 \$ (42 749 \$ en 2018) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

De temps à autres, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 304 894 \$ (274 874 \$ en 2018) provenant du fonds général pour divers programmes ainsi que 15 000 \$ (néant \$ en 2018) du fonds Capitain Richard Lloyd pour un total de 319 894 \$ (274 874 \$ en 2018). En outre, la Fondation a versé des fonds du fonds général à la Fédération au montant total de 346 362 \$ (272 796 \$ en 2018).

Les montants du fonds général dus à la Fédération de 317 359 \$ (237 079 \$ en 2018) résultent de la valeur nette des montants non versés liés aux dons commémoratifs recueillis, des charges générales et administratives payées par la Fédération pour la Fondation et pour le transfert de fonds. Ces montants dus et à recevoir de la Fédération ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

9. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fondation au 28 février 2019.

Gestion des risques financiers

La Fondation gère son portefeuille de placements de telle manière que l'attente est que, selon les opportunités du marché disponibles, un niveau satisfaisant de croissance du capital et des produits conforme à la sécurité maximale du capital sera atteint. Les stratégies et les placements sélectionnés pour le portefeuille doivent être prudents et conformes à la nature conservatrice générale des objectifs de placement. La Fondation a établi des directives spécifiques pour les fonds de placements et de répartition de l'actif. Les directives de répartition de l'actif sont déterminées par des facteurs tels que les objectifs de rendement, la tolérance au risque, les besoins de liquidités et l'horizon de placement qui s'appliquent aux fonds individuels ainsi qu'aux intentions des donateurs. La politique de placement permet l'acquisition d'actions canadiennes et étrangères; des obligations et titres à revenu fixe; et de la trésorerie et placements à court terme qui seraient considérés comme des équivalents de trésorerie, car ils pourraient être facilement liquidés si nécessaire.

De plus, le compte d'opération de trésorerie de la Fondation est détenu par une banque à charte canadienne.

La Fondation ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers, des exigences de charges et des autres obligations. La Fondation est exposée au risque à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à la Fédération canadienne de la faune et sa capacité de fournir des fonds pour des projets. La Fondation atténue le risque de liquidité en limitant ses placements à des instruments financiers qui peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fondation est principalement à l'égard de ses créances.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation est exposée au risque de change en raison de ses placements américains tel que défini à la note 2

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

28 février 2019

9. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

des présents états financiers. Au 28 février 2019, les placements comprennent 325 766 \$ libellés en dollars américains (345 904 \$ en dollars américains en 2018) et sont présentés en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés, les certificats de placement garanti et les placements à revenu fixe détenus par la Fondation, tel qu'énoncé à la note 2 de ces états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fondation est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Fondation ne détient pas de montants importants d'instruments financiers à taux variable alors le risque de flux de trésorerie associé est faible.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la valeur comptable du portefeuille, comme indiqué dans la note 2 de ces états financiers. Au 28 février 2019, la Fondation a 2 016 543 \$ (2 007 476 \$ en 2018) investi en instruments de capitaux propres négociés sur des marchés actifs.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fondation est exposée au risque de crédit de l'investissement par sa trésorerie, ses certificats de placement garanti, ses obligations et titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements est généralement limitée à la valeur comptable de ces investissements.

Risque de concentration de placement

Le risque de concentration de placement est le risque qu'un portefeuille de placement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. Risque de concentration de placement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographiques ainsi que les limites des placements par entité.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fondation depuis l'exercice 2018.

Fondation canadienne de la faune **Notes afférentes aux états financiers**

28 février 2019

10. Montants correspondants et informations financières

Dans certains cas, des montants correspondants et informations financières de l'exercice 2018 ont dû être reclassés pour être conformes à la présentation des états financiers et aux informations financières adoptées pour l'exercice courant.

Fondation canadienne de la faune
Annexe des fonds affectés et de dotation

Pour l'exercice clos le 28 février 2019

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	8 806 \$	680 \$	- \$	155 \$	845 \$	10 706 \$
Placements à court terme (note 2)	-	26 324	64 864	24 483	1 212	2 145	119 028
Créances	-	124	-	-	32	-	156
Placements (note 2)	-	247 168	29 256	-	71 946	-	348 370
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(368)	-	-	(100)	-	(468)
	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 000 \$
Intérêts et dividendes	-	9 182	2 815	445	2 871	75	15 388
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	-	(16 654)	-	-	12	-	(16 642)
	-	(7 472)	4 815	445	2 883	75	746
Charges							
Bourses et subventions (note 8)	-	9 500	15 000	-	-	-	24 500
Autres	-	1 419	-	-	387	-	1 806
	-	10 919	15 000	-	387	-	26 306
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	(18 391)	(10 185)	445	2 496	75	(25 560)
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	7 958	(2 544)	-	(534)	-	4 880
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(10 433)	(12 729)	445	1 962	75	(20 680)
Solde, début de l'exercice	220	292 487	107 529	24 038	71 283	2 915	498 472
Solde, fin de l'exercice	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$
Composé de :							
Produits affectés à l'externe (note 5)	220 \$	134 774 \$	13 740 \$	4 383 \$	42 568 \$	1 145 \$	196 830 \$
Gain net non réalisé sur placements (note 5)	-	34 351	4 440	-	677	-	39 468
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	76 620	20 100	30 000	1 845	241 494
	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$

Fondation canadienne de la faune

Annexe des fonds affectés et de dotation (suite)

Pour l'exercice clos le 28 février 2018

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	19 777 \$	1 416 \$	- \$	130 \$	845 \$	22 388 \$
Placements à court terme (note 2)	-	3 385	74 314	24 038	1 713	2 070	105 520
Créances	-	94	-	-	24	-	118
Placements (note 2)	-	269 615	31 799	-	69 517	-	370 931
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(384)	-	-	(101)	-	(485)
	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 200 \$	- \$	- \$	- \$	2 200 \$
Intérêts et dividendes	-	9 586	1 786	321	2 386	6	14 085
Gain net réalisé sur vente de placements	-	1 044	-	-	729	-	1 773
	-	10 630	3 986	321	3 115	6	18 058
Charges							
Bourses et subventions (note 8)	-	8 000	-	-	-	-	8 000
Autres	-	1 550	-	-	434	-	1 984
	-	9 550	-	-	434	-	9 984
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	1 080	3 986	321	2 681	6	8 074
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	(13 565)	984	-	(488)	-	(13 069)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(12 485)	4 970	321	2 193	6	(4 995)
Solde, début de l'exercice	220	304 972	102 559	23 717	69 090	2 909	503 467
Solde, fin de l'exercice	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$
Composé de :							
Produits affecté à l'externe (note 5)	220 \$	153 165 \$	25 925 \$	3 938 \$	40 072 \$	1 070 \$	224 390 \$
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements (note 5)	-	26 393	6 984	-	1 211	-	34 588
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	74 620	20 100	30 000	1 845	239 494
	220 \$	292 487 \$	107 529 \$	24 038 \$	71 283 \$	2 915 \$	498 472 \$